

T

ERRITOIRES D'AFRIQUE

A

N° 12

Février 2022



Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Département de géographie - ATDDL



Dynamismes des façades et planifications terrestres et maritimes en Afrique

Numéro cordonné par :

Michel DESSE, Nantes Université,
CNRS, UMR LETG
Thierry GUINEBERTEAU, Nantes
Université, CNRS, UMR LETG
Jean-Marie MIOSSEC, Université
Paul Valéry-Montpellier, LAGAM
Brice TROUILLET, Nantes Univer-
sité, CNRS, UMR LETG



Sous la direction de :

Amadou DIOP, Professeur titulaire, Département de Géographie (FLSH - UCAD) - Coordonateur GERAD
Mohamadou Mountaga DIALLO, Chercheur en aménagement territorial et coopération transfrontalière

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

Amadou DIOP, Professeur Titulaire, Département de Géographie UCAD
Mohamadou Mountaga DIALLO, Géographe, Enseignant-chercheur UCAD

COMITE EDITORIAL :

Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui au Développement (GERAD) Dakar ; Laboratoire de Géographie et d'Aménagement de Montpellier (LAGAM), Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Freddy DESTRAIT, Administrateur SOS FAIM Belgique, **Pr. Amadou DIOP**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), **Pr. Jean Marie MIOSSEC**, Université Paul Valéry-Montpellier, LAGAM, **Mohamadou Mountaga DIALLO**, Géographe, Enseignant-chercheur UCAD, **Pr Christel ALVERGNE**, Fonds d'Equipement des Nations Unis Dakar, **Dr Fatou Maria DRAME**, Université Gaston Berger de Saint Louis, **Pr. Fabienne LELOUP**, FUcaM, Académie Universitaire Louvain, **Pr. John O. IGUE**, Directeur scientifique du laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES) à Cotonou au Bénin, **Pr. Raffaele CATTEDRA**, Université Paul Valéry, Montpellier III, **Pr. Aminata NDIAYE**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, **Pr. Emérite Etienne Van HECKE**, Division of Geography KULeuven, België, **Dr. Eric LEONARD**, socio-économiste, UMR-GRED, Montpellier ; **Bernard MOIZO**, Directeur de Recherche UMR-GRED, Montpellier, **Jean-Pierre CHAUVEAU**, Directeur de recherche émérite à l'UMR-GRED, Montpellier ; **Dr. Stéphanie DEFOSSEZ**, Géographe UMR-GRED Montpellier, **Dr. Paul NDIAYE** Université Cheikh Anta Diop Dakar, **Pr. Pape SAKHO**, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, **Dr. Ndiacé DIOP**, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, **Edmond SOUGUE**, Economiste-Aménagiste, Toulouse, **Dr Christophe EVRARD**, Université Paul Valéry Montpellier III, **Denis PESCHE**, CIRAD ARENA, Montpellier, **Pr. Betty WAMPFLER**, IRC/Supagro Montpellier, **Pr. Tony REY**, Université Paul Valéry Montpellier III, **Pr. Michel DESSE**, Université de Nantes, **Dr. Ousmane Lamine CASSE**, Enseignant-chercheur, Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB), **Pr Jacques GAGNON**, Université de Sherbrooke, Canada, **Pr Cheikh Samba WADE**, Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB).

ADMINISTRATION :

GERAD Sicap Sacré Cœur 3 villa 9231 BP 16473 Dakar-Fann, Tél (221) 33 869 37 93
Fax : (221) 33 827 94 99- email : ceta@geradsn.org ou geradsn@geradsn.org
Site web : www.territoires-dafrique.org

CONCEPTION / INFOGRAPHIE :

Bineta DIA TOURE, Dakar (Sénégal)
Contact : bineta@geradsn.org

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION :

Ousmane Lamine Cassé, Enseignant-chercheur
Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB)

COMITE DE LECTURE :

Pr. Emérite Etienne Van HECKE, Division of Geography KULeuven, België, **Pr. Mouhamadou Maouloud DIAKHATÉ**, Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB), **Pr. Aminata NDIAYE**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), **Pr. Amadou DIOP**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), **Pr. Mongi BOURGOU**, Université de Tunis (Tunisie), **Pr. Raffaele CATTEDRA**, Université de Cagliari (Italie), **Pr. Habib BEN BOUBAKER**, Université La Manouba (Tunisie), **Pr. Patrick POTTIER**, Nantes Université, **Pr. émérite René-Paul DESSE**, Université de Bretagne Occidentale Brest.

Michel DESSE, Thierry GUINEBERTEAU, Jean-Marie MIOSSEC, et Brice TROUILLET Introduction : Dynamismes des façades et planifications terrestres et maritimes en Afrique...	7
Jean-Marie MIOSSEC La mondialisation du transport maritime : Tanger-Med et les hubs méditerranéens et globaux	11
Michel DESSE, Anouar HECHMI, Simon CHARRIER Façade maritime centrale du Maghreb et transport maritime : des stratégies diversifiées..	29
Claude Ignace DOSSOU, Taméon Benoît DANVIDE Villes portuaires de l'UEMOA et leurs relations avec les reseaux de transport de l'hinterland	43
Philippe MBEVO FENDOUNG, Eric VOUNDI, Jacques MABOUONG, Mesmin TCHINDJANG, Aurelia Hubert FERRARI Reconfiguration urbaine et portuaire sur la façade Atlantique du Cameroun : entre Kribi et Douala	57
Florent GOHOUROU, Émile Aurélien AHUA, Djanin Raphael GNANBE, Michel DESSE Fonctionnement, dynamique et structuration de l'espace littoral en Côte d'Ivoire	77
René Joly ASSAKO ASSAKO, Guy Célestin MESSI L'attractivité des nouvelles villes portuaires sur les arrière-pays. Le cas de Kribi en Afrique Centrale	89
Achaa ABDILLAH AHMED, Ismaël ABDILLAH GUIRREH, Ali MIGANEH HADI, Jean-Marie MIOSSEC Djibouti, l'essor de l'interface mer/terre	101
Éric VOUNDI, Philippe MBEVO FENDOUNG, Mesmin TCHINDJANG Cameroun-Congo, quand la mine dicte l'aménagement du territoire : du gisement de fer de Mbalam à la construction du complexe portuaire de Kribi	117
Mamadou THIOR Gouvernance et gestion participative des ressources marines et côtières : les aires marines protégées au Sénégal	131

**Dynamismes des façades et
planifications terrestres
et maritimes en Afrique**

CAMEROUN-CONGO, QUAND LA MINE DICTE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : DU GISEMENT DE FER DE MBALAM À LA CONSTRUCTION DU COMPLEXE PORTUAIRE DE KRIBI

Éric VOUNDI, Doctorant au département de géographie de l'Université de Yaoundé I, Consultant à Global Mapping and Environmental Monitoring (GMEM)

Philippe MBEVO FENDOUNG, Doctorant, Département de Géographie, Université de Yaoundé I, Cartographe et Consultant à Global Mapping and Environmental Monitoring (GMEM) ;

Mesmin TCHINDJANG, Professeur titulaire des Universités, Enseignant-Chercheur au département de Géographie de l'Université de Yaoundé I, Président de Global Mapping and Environmental Monitoring (GMEM)

Résumé

L'exploitation minière détermine les trajectoires d'aménagement des territoires. Le Cameroun et le Congo développent le projet de fer de Mbalam-Nabeba dans un contexte territorial enclavé et de pauvreté à leur interface frontalier. Comment ce projet impacte-t-il les arrière-pays traversés ? Ce texte examine les fondements d'aménagement du territoire, au Sud-Est Cameroun liés à l'exploitation du gisement de fer de Mbalam-Nabeba et son transport vers le port de Kribi. L'approche géographique, déclinée en une revue de la littérature et des réalisations cartographiques, révèle que ce projet préside aux politiques d'aménagement du territoire dans cette Région. Les mutations qui en résultent questionnent les échelles de gouvernance en contexte de décentralisation et les tensions qui naissent avec les autres secteurs d'activité.

Mots-clés : Cameroun-Congo, gisement de fer, Mbalam-Nabeba, aménagement, port de Kribi

Abstract

Mining determines the spatial development trajectories. Cameroon and Congo are developing the Mbalam-Nabeba iron project in a landlocked territorial context of poverty at their cross-border interface. How does this project impact the hinterlands crossed? This text examines the foundations of regional planning in South-East Cameroon, linked to the exploitation of the Mbalam-Nabeba iron deposit and its evacuation to the port of Kribi. The geographic approach, declined in a review of the literature and car-

tophographic achievements, reveals that this project presides over regional planning policies in this Region. The resulting changes question the scales of governance in the context of decentralization and the tensions that arise with other sectors of activity.

Keywords : Cameroon-Congo, Mbalam-Nabeba iron deposit, development, Kribi port

Introduction

Depuis la promulgation du code minier en 2001, la libération du secteur en 2005 et l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres très Endettés (PPTE) en 2006, le Cameroun s'est lancé dans une politique de grands projets de développement, y compris miniers. Il est question d'inscrire les mines au service du développement national et local (MINEPAT, 2020) suivant le Schéma National de Développement Durable du Territoire (SNADDT) (MINEPAT, 2017a ; 2017b). La construction du complexe industrialo-portuaire de Kribi qui s'inscrit dans cette mouvance (Voundi et Meupiapyie, 2018) est, en partie, connectée au projet d'exploitation du gisement de fer de Mbalam-Nabeba à l'interface frontalier Cameroun-République du Congo. Il est envisagé la construction d'un quai minéralier au port de Kribi pour l'exportation du fer venant de Mbalam-Nabeba. Par son emprise géographique et l'importance des aménagements annoncés, ce projet renforce la perspective d'aménagement territorial dans la région Sud-Est (Billand, 2012 ; Belhedi, 2011). Toutefois, l'exploitation et l'évacuation du fer des gisements de Mbalam-Nabeba vers le port de Kribi forment des questions : comment ce projet va-t-il impacter les

arrière-pays traversés ? Pour quel visage de l'aménagement du territoire ? Cet article est une analyse prospective. Il examine les modalités d'aménagement des territoires dans les régions Sud et Sud-Est Cameroun à partir de la connexion des projets d'exploitation du gisement de fer de Mbalam-Nabeba et la construction du complexe industrialo-portuaire de Kribi. Les spécificités de ce projet imposent d'en faire d'abord une lecture géographique régionale avant de présenter sa structuration et d'analyser son potentiel de transformation des territoires impactés.

1. Les mines de Mbalam-Nabeba dans le contexte régional

La carte minière de l'Afrique est très diversifiée mais incomplète. De nouveaux gisements sont sans cesse découverts. On se souvient bien de l'initiative, controversée, de la Banque Mondiale sur la cartographie des ressources minières africaines, dénommée « la carte à un milliard de dollars » (Laidi, 2014 et Pitron, 2018). Qu'il s'agisse de métaux précieux comme l'or, l'argent, le platine... ou encore des métaux de base (cuivre, plomb, zinc, etc.) et ferreux, le classement des pays africains dépend du potentiel ou des volumes de production. Sur la base des connaissances géologiques actuelles et de par son potentiel, le gisement de fer de Mbalam-Nabeba est classé comme l'un des plus importants en Afrique. Mais en attendant sa mise en exploitation et l'émergence d'une véritable industrie minière, le Cameroun tout comme le Congo ne figure pas, pour le moment, dans liste des pays producteurs de fer en Afrique. Celle-ci reste dominée par l'Afrique du Sud, la Mauritanie, la Sierra Leone et l'Algérie (Tableau 1).

Tableau 1. Classement des pays producteurs du minerai de fer en Afrique

Rang	État ou territoire	Production de minerai de fer (en tonne)		
		2000	2010	2017
1	Afrique du sud	33 707 364	58 709 330	74 643 375
2	Mauritanie	11 069 000	11 109 000	11 771 000
3	Sierra Leone	0	0	6 856 000
4	Liberia	0	0	1 934 193
5	Algérie	1 645 000	1 474 279	830 000
6	Égypte	2 500 000	3 320 878	600 000
7	Tunisie	183 300	171 566	285 000
8	Maroc	6 462	44 665	100 345
9	Nigéria	0	63 000	50 000
10	Malaui	0	0	5 000
11	Ouganda	0	3 795	2 320
12	Mali	0	4 600	0
13	Soudan	0	1 700	0
14	Zimbabwe	438 495	28	0

Source: World Mineral Statistics, Natural Environment Research Council, British Geological Survey

Néanmoins, selon le classement 2020 du site AFRIKATech.com, le Cameroun figure à la 15e position des pays africains les plus riches en ressources naturelles, avec des réserves de fer estimées à près de 8 milliards de tonnes (Tableau 2). Ce potentiel est appelé à être revu à la hausse dans la mesure où certains sites, comme Nkout et les mamelles de Kribi sont encore au stade de l'évaluation partielle des gisements. Aussi, depuis 2014, le Cameroun a initié, sur financement de la Banque Mondiale et l'appui technique du groupement, Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM) de France, GTK (Finlande), l'actualisation et le développement de sa carte géologique et minière. Dans le cadre de ce programme, le Ministre des mines indiquait, en conférence de presse le 17 juin 2019, qu'entre 2014 et 2019, des opérations d'exploration du territoire camerounais ont permis de mettre en évidence 300 nouveaux sites miniers. Parmi les minerais mis en exergue figure bien le fer dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua et du Sud.

Tableau 2. Estimations du potentiel des gisements de fer non exploité au Cameroun

Rang	Nom du site ou de la localité	Estimations du gisement	Compagnie
1	Nkout	4 milliards de tonnes	Caminex
2	Mbalam-Nabeba	2,5 milliards de tonnes	Sundance Ressources
3	Mamelles de Kribi	632,8 millions de tonnes	Sinosteel Cam SA
4	Akom II	428 millions de tonnes	G-Stone Ressources

MINMIDT, 2016 ; MINEPAT, 2020

Il faut indiquer que l'exploitation intensive du minerai de fer a débutée en Afrique occidentale dans les années 1930 avec la colonisation. Elle s'est intensifiée à l'interface 1950-1960 avec l'intérêt des sidérurgistes européens de la Ruhr sur les minerais riches découverts en Afrique occidentale. Le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée Conakry étaient alors les épiscopales, en Afrique, de l'exploitation du fer avec le début des activités dans les mines de Bomi Hills en 1951 et Bong Range en 1965 (au Liberia), Marampa en 1933 et Mano River en 1961 (en Sierra Leone), Mont Nimba en 1963 (en Guinée) (Lerat, 1969).

Les mines au Cameroun et au Congo

L'exploitation minière commence dans les deux pays avec la colonisation européenne. Reste que le Cameroun et le Congo sont peu évoqués parmi les pays miniers d'Afrique (à l'exception des hydrocarbures

non pris en compte dans ce texte) du fait du caractère encore modeste de leurs productions de minerais. L'économie minière est peu développée, essentiellement artisanale comptant pour moins de 1% dans le PIB au Cameroun et environ 2% au Congo. Pourtant au Cameroun comme au Congo, les mines sont désormais au cœur des politiques de développement (MINEPAT, 2020 ; République du Congo, 2012) et des efforts consentis pour améliorer la cartographie minière encore incomplète. Au Cameroun, les inventaires géologiques et miniers réalisés jusqu'aux années 1980 sur 40% du territoire national ont mis en évidence cinquante-deux types de ressources minérales ou cibles minières (Ntep Gweth, 2011). Depuis 2014, dans le cadre du programme d'actualisation et de développement de la carte géologique et minière du Cameroun, 300 nouveaux sites miniers ont été mis en évidence. On y recense, des métaux précieux, des métaux de base, des minerais, des pierres précieuses. Le fort potentiel minier du Cameroun ne cesse d'alimenter des discours dithyrambiques des experts avec des gisements de classe mondiale (diamants de Mobilong, fer de Mbalam, bauxite de Mimi Martap). L'histoire des inventaires géologiques et miniers est quasiment la même au Congo avec cependant un potentiel prouvé moins important que celui du Cameroun. Les activités débutées pendant la période coloniale jusqu'aux années 1970 ont mis en évidence treize cibles minières allant de l'or aux phosphates en passant par le diamant, le fer, le magnésium, la potasse.

Mbalam : un gisement transfrontalier

Le Cameroun et le Congo partagent la même histoire géologique de l'Afrique centrale. Au niveau de leur interface frontalier, le substratum illustre la présence des formations précambriennes, sédimentaires et métamorphiques appartenant globalement aux séries du Dja ou de la Sangha. Ces similitudes géologiques expliquent en grande partie l'étalement entre les deux pays du gisement de fer de Mbalam-Nabeba.

2. Mbalam-Nabeba, un projet australien par concours de circonstances

Freudenthal (2017) et l'entretien avec des responsables du ministère des mines permettent de résumer la naissance de ce projet, le tout teinté des soupçons de corruption. Le gisement a été découvert par une étude géologique des Nations Unies qui date des

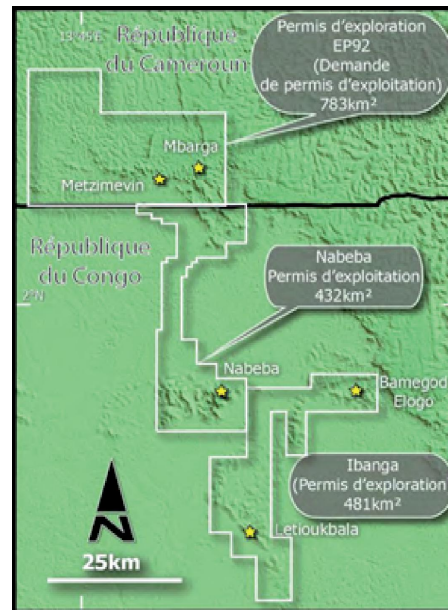
années 1980. Celle-ci signalait alors d'importantes réserves de fer dans la région de Mbalam, à l'Est Cameroun. Les résultats de l'étude sont longtemps restés rangés dans les archives du ministère des mines jusqu'à leur découverte, en 2000, par un homme d'affaire camerounais qui y effectuait des démarches pour un projet de mine de diamants dans la région de l'Est. En partenariat avec un géologue australien, l'homme d'affaire crée et enregistre l'entreprise Cam Iron en avril 2005 dans un contexte où le prix du fer décolle dans les marchés internationaux. Cinq mois plus tard, le ministre des mines octroie à cette nouvelle entreprise un permis de recherche exclusif de 875 km² dans la zone de Mbalam. Sur la base de ce permis les deux partenaires obtiennent un second permis de l'autre côté de la frontière, en république du Congo, dans la région de Nabeba.

Cependant face à l'exigence de moyens financiers et techniques importants pour mettre en valeur ce gisement de fer, la société australienne Sundance Resources rachète 90 % du capital de Cam Iron et devient de facto propriétaire du projet Mbalam-Nabeba. La convention minière signée en novembre 2012 entre le gouvernement camerounais et Sundance Resources, pour un montant de 8,7 milliards de dollars, donnera à l'entreprise australienne la possibilité de développer ce projet par la recherche de financements et de partenaires techniques.

Structuration du projet de fer de Mbalam-Nabeba

Le projet est constitué de cinq gisements avoisinants dans les zones de Mbarga au Cameroun et de Nabeba en République du Congo. Il est composé de trois permis miniers : le permis d'exploration (PE92) dans la région de l'Est Cameroun, le permis d'exploitation de Nabeba et le permis d'exploration Ibanga (Figure 1). Le potentiel minéral de ces gisements comprend 775,4 millions de tonnes d'hématite de haute qualité avec une teneur en Fe de 57,2%, et 4,05 milliards de tonnes d'itabirite avec une teneur en Fe de 36,3%. Toutes les réserves sont rapportées conformément au Code Australien JORC (Sundance Resources, 2013).

Figure 1. Site d'exploitation du gisement de fer de Mbalam-Nabebeba



Source : Sundance Resources, 2013

Le permis PE92 est détenu par Cam Iron SA (Cam Iron), une entreprise filiale détenue à 90% par Sundance Ressources et enregistrée au Cameroun tandis qu'au Congo, les permis Nabebeba et Ibanga sont les propriétés de Congo Iron SA (Congo Iron), entreprise filiale enregistrée au Congo détenue à 76.5% par Sundance Ressources. Sur la base de l'obtention de permis propre à chaque pays, le projet de fer de Mbalam-Nabebeba a été considéré comme « Projet de Mbalam » au Cameroun et « Projet de Nabebeba » au Congo, même si la planification du projet Mbalam-Nabebeba prévoit l'acheminement de la production de fer vers le port de Kribi. Les deux Projets ont reçu les approbations environnementales, conclu les accords miniers avec leurs gouvernements respectifs, et réalisé les études de faisabilité et la conception préliminaire de la phase 1 en fin 2012. En effet, le projet est articulé en deux phases de production. La phase 1 impliquera la production de 35 millions de tonnes par an de minerai de fer de qualité à enfouissement direct pour au moins 10 ans. La phase 2 maintiendra l'exploitation minière à un rythme de production de 35 millions de tonnes par an des gisements d'itabirite.

Le projet Mbalam-Nabebeba inclut le développement des mines à ciel ouvert au Cameroun et au Congo, la construction d'une ligne de chemin de fer de 510 km pour le transport du minerai vers le port de Kribi, la construction d'une ligne de chemin de fer secondaire de 70 km reliant les mines du Congo à celles du Cameroun, et la construction d'un terminal minéralier de fer au port de Kribi. Le terminal sera conçu pour emmagasiner une capacité maximale de minerai de fer de 300 000 tonnes de port en lourd (Responsable, CamIron SA, 12 juillet, 2017).

Les retards pris par le projet

La politique d'aménagement du territoire à travers l'ouverture de mines industrielles, demande des investissements importants. Compte tenu du coût de construction du chemin de fer, des villes minières et des ports minéraliers... se pose le problème de la mobilisation des investissements et de leur amortissement. Les experts de Sundance Ressources ont calculé que, pour permettre l'extraction de 35 millions de tonnes par an de minerai fer, les investissements nécessaires à la réalisation du projet se chiffrent à environ 3000 milliards de FCFA (soit près de 4,6 milliards d'euro). La construction des voies ferrées de 510 et 71 km représenteraient 52% des dépenses, l'aménagement du terminal minéralier au port en eau profonde de Kribi, 21 % contre 17% pour la construction des mines et l'acquisition des équipements divers. En tenant compte de la planification du développement du projet établi par Sundance Ressources (Tableau 3), celui-ci accuse un grand retard.

Tableau 3. Phases de développement du projet de fer Mbalam-Nabebeba

Phases du projet	Périodes
Étude de faisabilité finale pour la phase 1	Réalisée en mars 2011
Étude initiale d'ingénierie	Achevée en 2014
Financement du projet	2014-2015
Phase de construction	6 mois de travaux préliminaires et trois ans de construction suite à la sécurisation des financements
Mise en service et lancement	1 à 3 mois après la phase de construction

La convention minière qui lie l'Etat du Cameroun et Cam Iron SA a été signée en 2012 ; elle a déjà été prorogée deux fois, en 2015 et 2017. Mais face à l'incapacité de Soundance Ressources à développer le projet minier de Mbalam-Nabebeba depuis près de 10 ans, les gouvernements du Cameroun et du Congo lui ont retiré leur confiance à l'entreprise en 2020. Il faut dire que malgré la caducité de sa convention avec le Cameroun depuis 2018 et le Congo depuis

2019, l'entreprise australienne poursuivait des négociations avec la compagnie chinoise AustSino Resources dans le cadre du projet Mbalam-Nabeba. La convention entre les deux entreprises pré-voyait la cession de parts majoritaires (58,250 millions US\$) de Sundance à AustSino, qui devait se charger ensuite de développer le projet.

Mais la réalisation du projet minier Mbalam-Nabeba semble être tributaire du coût du fer sur le marché mondial (tendance baissière). Ce qui, en partie, expliquerait les difficultés qu'aura rencontré Sundance Resources à mobiliser les financements nécessaires au démarrage du projet (BRM, 2019). La convention minière prévoyait la création de trois entreprises pour réaliser les trois grands projets intégrés qui composent le projet de fer Mbalam-Nabeba : MineCo pour les activités minières ; RailCo pour le chemin de fer Mbalam-Kribi et PortCo pour les activités portuaires.

La convention pour la construction du chemin de fer Mbalam-Kribi (510 km) et Nabeba-Mbalam (71 km) a été signé le 5 juin 2014 entre le groupe portugais de BTP Mota-Engil SGPS, et Sundance Ressources pour un montant de 3,5 milliards de dollars. Le groupe portugais disposait de douze mois pour structurer la syndication bancaire du projet. Face à l'échec de Mota-Engil, l'État camerounais annonce le 1er juillet 2015, la reprise à son compte de la partie infrastructures du projet non sans satisfaire les responsables de Sundance Ressources qui voient en cette décision, un allègement de leurs charges dans le projet et une perspective de mobiliser plus facilement les financements. « Désormais, nous allons concentrer nos efforts sur le financement de la partie minière du projet. Ce qui requière un financement trois fois moins important que lorsque nous pilotions les deux composantes du projet » (CEO de Sundance Ressources, joint par Jeune Afrique le 02 juillet 2015). La décision du Cameroun était motivée par la promesse de financements chinois lors d'un déplacement du premier ministre dans le pays.

Cependant, face à l'accentuation de la tendance baissière des cours du fer sur le marché international, le contrat qui aurait dû être signé en décembre 2015 entre l'État du Cameroun et l'entreprise chinoise China Ghezouba Group, n'a pas eu lieu. La partie chinoise a souhaité que le contrat soit paraphé plus tard, en attendant que les conditions du marché

s'améliorent et que le processus de recherche des financements soit plus avancé. Le 1er février 2016, Sundance Ressources annonce qu'elle procédera à une réduction de 80% de ses charges sur le projet de fer de Mbalam-Nabeba ; décision que l'entreprise met en exécution quelques semaines plus tard (Responsable, ministère des mines du Cameroun, 03 novembre 2019). Cependant, malgré une attente qui se prolonge pour le démarrage effectif du projet, les attentes pour la région minière restent importantes.

3. Les attentes en termes de désenclavement régional

Les investissements des compagnies minières à l'avenir de l'exploitation du gisement de fer de Mbalam-Nabeba fondent les attentes de l'aménagement régional. La question est aussi ancienne que la collaboration entre les États et les compagnies privées existe. Elle donne lieu à la sous-traitance par l'État aux grandes compagnies, des politiques de développement et d'aménagement régional par l'entremise des contenus locaux inclus dans les contrats ou conventions signées. Les réalisations qui en découlent sont ainsi le fruit d'un aménagement régional pensé par l'État, mais réalisé par les entreprises.

La construction du chemin de fer Mbalam-Kribi (510 km) impliquera la connexion des arrière-pays très enclavés des régions du Sud et de l'Est à la côte atlantique sonnant leur entrée dans globalisation des échanges dont la maritimisation des économies est l'un des meilleurs reflets. Il faut relever qu'au niveau national, sur la base du rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Régions de l'Est et du Sud se situent respectivement aux 5e et 6e rangs (sur les dix régions que compte le Cameroun) en termes d'indice de pauvreté (INS, 2015). Les deux régions comptent également parmi les plus enclavées où le réseau routier pauvre dessine des pistes poussiéreuses ou boueuses en fonction des saisons.

Les attentes pour la région minière

Le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) adossé à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) (Sundance Ressources, 2011) permet de faire une lecture synoptique de l'inscription du projet Mbalam-Nabeba au sein des politiques d'aménagement régional. Il est certain que dans la

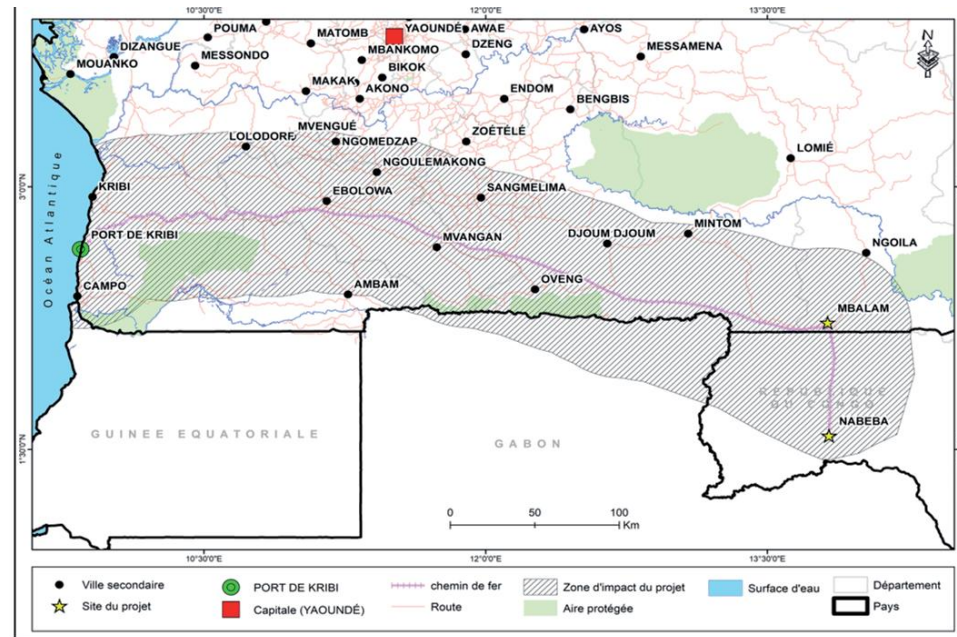
région minière, les attentes des populations sont nombreuses dans une perspective de mutations territoriales profondes. Un élu local confie à propos : « il s'agit là d'un don du ciel, un moyen pour la région de l'Est de décoller économiquement et socialement et de rattraper les autres régions du pays ; et pourquoi pas passer devant en termes de développement [...] » (Élu local, 17 juillet, 2017).

Les territoires des régions administratives de l'Est et du Sud au Cameroun et la province de la Sangha au Nord en République du Congo seront directement impactés par les aménagements liés au projet Mbalam-Nabebe (Figure 2). Il s'agit, pour le Cameroun, des régions très enclavées, faiblement peuplées, où les contraintes de mobilité liées à l'absence ou au mauvais état des routes mettent les populations en marge des dynamiques de développement local. La faible dotation en infrastructures de ces régions, notamment les routes, explique les attentes, portées

aussi bien par les populations que les autorités, sur le début des activités d'exploitation du gisement de fer de Mbalam.

En attendant une éventuelle reprise du projet, c'est le statu quo des études antérieures conduites par Soundance Resources. Le tracé du chemin de fer de 510 km entre Mbalam et Kribi a été arrêté en 2015. En considérant un rayon de 50 km de part et d'autre du tracé du chemin de fer comme zone d'impact du projet, l'on se projette aisément sur les attentes des populations de la région minière. Le projet est appelé à animer ou à induire le dynamisme socioéconomique à l'interface frontalier Cameroun-Congo-Gabon. S'il lie directement le Cameroun et le Congo parce que planifié comme une modalité de renforcement des liens socioéconomiques entre les deux pays, d'aménagement et de développement de leur interface frontalier ; le Gabon voisin tient là également l'occasion de désenclaver sa région nord.

Figure 2. La région minière du projet de fer de Mbalam



Sur le territoire camerounais, il s'agit de treize villes (chefs-lieux d'arrondissements) et de leurs arrière-pays (environ 1197 villages) qui sont concernés dans ce rayon (décompte à partir du fichier numérique de la carte administrative du Cameroun, INS, 2014). Les modalités d'aménagement du territoire dans le sillage du projet de Mbalam-Nabeba devront tenir compte, plus ou moins dans cet espace, de la nécessité de réhabiliter et de construire des routes, des écoles, de doter les villes et villages des adductions d'eau potable en prévision aux nocivités du projet sur les cours d'eau, de l'électrification rurale, de la formation des jeunes, l'appui à la vie associative, etc. En effet, la signature des conventions et l'octroi des permis miniers au Cameroun mettent l'accent sur le contenu local. Ce dernier est défini dans le code minier comme un « ensemble d'activités axées sur le développement des capacités locales, l'utilisation des ressources humaines et matérielles locales, le transfert de technologie, la sous-traitance des entreprises, des services et de produits locaux et la création de valeurs additionnelles mesurables à l'économie locale ». Au-delà des dédommagements, des indemnisations et des compensations que divers travaux du projet vont impliquer, le contenu local décline la liste des modalités de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) ; il y va également au plan environnemental à l'ère de l'inflation des discours sur le développement durable.

Pour ce qui est du désenclavement, les compagnies minières sont appelées à réhabiliter de nombreuses routes, adjacentes ou parallèles au chemin de fer, permettant de désenclaver de nombreuses localités. Dans le rivage direct de Mbalam, la priorité pourrait être portée sur des axes comme Ngoila-Mbalam, Mintom-Mbalam, ou en direction de Kribi, Djoum-Oveng-Mvangan.

Entre 2012-2013 dans le cadre de viabilisation du site du projet à Mbalam des actions de responsabilité sociale de Sundances Ressources se chiffraient à 123 749 \$ (environ 61 145 604 FCFA). Elles étaient réparties entre : réhabilitation de trois salles de classe dans les écoles des villages Mbalam, Ntam ou Assoumindele, appui à l'éducation, entretien de tronçons de routes (Figure 3), appui aux associations et aux activités culturelles, aménagement des trois points d'adduction en eau potable, appui matériel au centre de santé de Mbalam.

Figure 3. Route Mbalga-Mbalam (A) et salle de classe réhabilitée au village Ntam (B)



Source : Voundi, juillet 2019

Ces actions de responsabilité sociale qui s'inscrivaient à une échelle locale dans les localités riveraines des sites d'exploitation du fer sont appelées à s'étendre sur tout le corridor Mbalam-Kribi au moment du démarrage du projet.

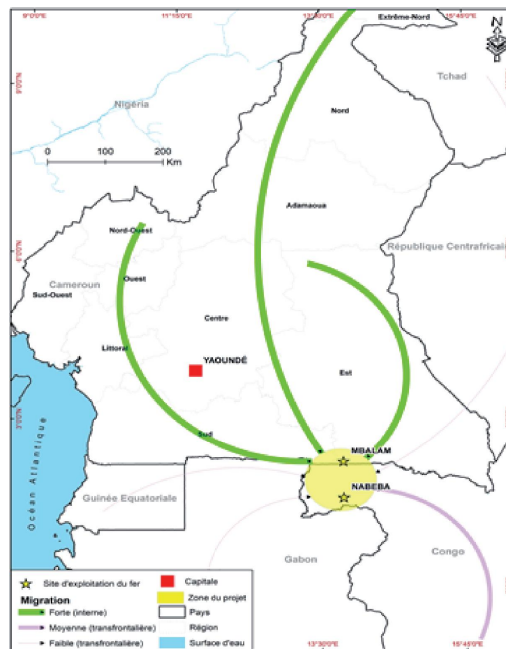
Dans cette perspective, l'entrée en service des activités d'exploitation des gisements de fer de Mbalam-Nabeba formule des opportunités d'emplois dans la région minière, des dynamiques de migrations et des mutations territoriales. Sur la base des déclarations du CEO de Sundances Ressources et d'un membre du Conseil d'administration de Cam Iron, le projet de fer de Mbalam-Nabeba est susceptible de créer environ 11 000 emplois directs et indirects. « Environ 7500 emplois sont annoncés pendant la phase de construction des infrastructures du projet dont 1100 emplois directs et permanents. On s'attend également à des milliers d'emplois indirects [...] » (Membre du Conseil d'Administration de Cam Iron, 11 juillet, 2017).

Au début du Projet en 2007, Cam Iron s'est engagé à promouvoir et à valoriser la diversité de ses équipes d'employés pour se conformer aux exigences du code du travail et respecter les quotas énoncés dans la Convention minière signée avec le gouvernement. L'entreprise a indiqué qu'elle donnera la priorité à l'embauche aux camerounais et aux populations locales, de même pour le choix de ses fournisseurs et sous-traitants. En août 2013-2014, 98 camerounais étaient employés dans le projet et représentaient 39% du total des salariés. Les populations locales comptaient pour 27% de cet effectif, soit environ 26 personnes.

Des migrations et des mutations territoriales en perspective

Il est certain que ces projections de grandes opportunités d'emplois vont alimenter des vagues migratoires de populations venant de toutes les régions du Cameroun et même des pays voisins : Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine, voire au-delà (Figure 4). Entre chercheurs d'emplois dans les mines et opportunités de développer des activités économiques dans le sillage de l'exploitation du fer, la région minière est appelée à connaître des mutations territoriales profondes, plus ou moins localisées.

Figure 4. Flux migratoires à destination de la région de minière de Mbalam-Nabeba



Ces migrations sont à la fois locales, régionales, interrégionales et internationales et aussi transfrontalières (Congo, Gabon, RCA, Guinée Équatoriale, Tchad). Mais cette dernière catégorie mobilisera certainement aussi la main d'œuvre hautement qualifiée, constituée le plus souvent d'expatriés venant d'autres pays africains ou alors en provenance d'autres continents. Dans tous les cas, l'exploitation minière implique toujours des mouvements de

personnes, pour diverses raisons et l'essor des activités connexes. La territorialisation qu'elle induit illustre l'intrusion dans un espace donné, des logiques d'économie capitaliste participant ainsi au chamboulement des pratiques culturelles anciennes.

Les mutations à prévoir dans le cadre du projet de Mbalam-Nabeba sont d'abord sociodémographiques et socio-spatiales. La perspective d'irruption de 11 000 personnes pour travailler dans les mines presque autant dans les activités économiques connexes, se sont environ 20 000 personnes et leurs familles qui vont s'installer dans la zone de Mbalam-Nabeba dans un contexte où la densité de la population oscille autour de 4,66 habitants au km². Il est certain que cette évolution réexaminera le contexte social local en termes des rapports de force et les interactions possibles entre groupes, les nouvelles dynamiques socioéconomiques qui vont naître, les modalités d'occupation et d'aménagement de l'espace, la reconfiguration du paysage. Le boom démographique minier en perspective exigera ainsi de loger les employés de la mine avec tout ce que cela implique comme constructions, circuits de ravitaillement et transformation de l'espace. Les villes minières de Mbalam et Nabeba sont ainsi planifiées, certes en fonction des implantations des mines, mais surtout en articulant leurs interactions avec le reste du territoire régional en termes de mobilité et d'échanges. Des routes sont tracées, des habitations et commerces construits, des réseaux de ravitaillement (eau, électricité, etc.) sont installés. Bref, une nouvelle organisation de l'espace est appelée à se mettre en place traduisant de facto une reconfiguration territoriale et paysagère. Par endroit, les bassins forestiers vont laisser place à des constructions diverses et à une recomposition de l'espace. Les mutations sont aussi socioéconomiques. En effet, pour les populations locales, l'essor de l'économie minière réexamine profondément les dynamiques socioéconomiques anciennes.

La perspective d'un emploi salarié dans la mine va rapidement supplanter la petite économie locale basée sur les activités agricoles, de chasse, de pêche, de cueillette et l'artisanat. Même si l'exploitation minière est au même titre que l'agriculture une activité économique du secteur primaire, les dynamiques liées à celle-ci entraînent l'anathème des accaparements fonciers et l'abandon des activités agricoles. La généralisation d'une économie minière,

très lucrative, implique des transformations structurelles des territoires dans le secteur économique avec l'émergence des emplois salariés (mines et sous-traitants), le développement des services, l'essor des activités commerciales (débits de boissons, restauration, commerce général). L'effervescence des activités économiques en contexte extractif va inévitablement induire des mutations socioculturelles avec l'apparition de nouveaux profils de métiers à l'instar de la prostitution. L'exploitation minière anime systématiquement le développement de la prostitution (Voundi et al., 2019). Celle-ci est le fait des filles locales ou des migrations des professionnelles venant des grandes villes (Kribi, Bertoua, Ebolowa, Yaoundé, Douala, Brazzaville, etc.). Cette activité participe d'ailleurs de l'une des modalités qui déterminent l'animation des territoires miniers dans un contexte où l'argent coule généralement à flot. Dans le même sillage également, l'exploitation minière alimente le grand banditisme et des réseaux d'escroquerie de tout genre.

La perspective d'une vie frontalière plus ou moins animée

Comme susmentionné, le projet de fer de Mbalam-Nabéba se développe dans l'une des régions les plus moroses du Cameroun. La situation est identique dans les marges septentrionales de la province du nord Congo adjacente. Cette vaste zone d'interface frontalière Cameroun-Congo-Gabon est faiblement occupée et très enclavée. Elle capitalise tous les traits de visage d'une région en marge des dynamiques de développement. La mosaïque socioculturelle locale illustre un contexte sociologique hétéroclite constitué des Djem, pygmées Baka, Mpo et Fang au Cameroun, des Fang au Nord Gabon et des Djem et Nord du Congo. Le continuum sociologique entre le Cameroun et le Congo est donc constitué des Djem comme il l'est des Fang avec le Gabon. Mais les replis identitaires constituent la principale contrainte à la perspective d'articulation des initiatives locales susceptibles d'être un frein au développement du projet. Au contraire, ce contexte sociologique est un vrai levier de développement du territoire dans un environnement social où les populations sont habituées à la cohabitation pacifique avec d'autres groupes et où la diversification des initiatives, même à caractère socioculturelles, pourraient impulser le développement local. Il va sans dire qu'avec la perspective d'exploitation du fer de Mbalam des petits centres

administratifs comme Ngoïla et Oveng (à une cinquantaine de km de la frontière) devront connaître les effets induits du développement des activités économiques dans la ville minière en devenir de Mbalam. Le développement des voies de communication et le boom démographique vont alimenter l'essor de l'économie locale et le développement d'une vie frontalière avec les capitaux apportés par l'exploitation du fer et les activités connexes. Ce territoire est appelé à être un nouveau pôle économique transfrontalier et la connexion avec Kribi et les aménagements que cela implique, formule de profondes transformations socio-éco-environnementales (Marijke Roux-Westerns, 2006).

Le développement des liens avec Kribi

La construction des lignes de chemin de fer Nabéba-Mbalam (71km) et Mbalam-Kribi (510 km) reconfigure l'aménagement du territoire dans l'interface frontalier Sud-Est du Cameroun. La question est celle d'une réorganisation des circuits de développement dans cet espace. En effet, l'ouverture vers Kribi va redessiner les circuits d'échanges dans les régions du Sud et de l'Est en détournant la circulation traditionnelle des flux vers les places centrales régionales (Bertoua, Abong-Mbang, Yokadouma, Yaoundé, etc.) pour les rediriger vers la côte kribienne. Ce balnéotropisme des échanges auquel il faut s'attendre s'explique par le fait que les aménagements envisagés sont appelés à résoudre le problème de l'enclavement et de l'isolement des marges Sud-Est du Cameroun. La question est également celle du raccourcissement des distances et de la fluidification des mobilités qui seront désormais plus orientées vers la ville de Kribi que vers Yaoundé. À titre indicatif, le déplacement par routes, en terre et mal entretenues, de Mbalam à Yaoundé, couvre un trajet d'environ 650 km ; le trajet est d'environ 600 km entre Ngoïla Yaoundé et d'environ 520 km entre Oveng et Yaoundé. Ainsi, au-delà de faciliter les échanges avec la zone côtière, cette ouverture vers Kribi renforce le statut de la ville comme nouveau pôle économique sous-régional. De Mbalam vers Kribi, il faut envisager cette ouverture comme une opportunité d'exportation des productions diverses des arrière-pays des régions du Sud et de l'Est au Cameroun, et la province de la Sangha au Congo (Figure 5). Il s'agira essentiellement de l'exportation de produits de l'extractivisme minier (Thomas, 2013) et agricole, mais aussi de l'exploitation forestière.

Figure 5. Interaction entre Kribi et la région minière



En considérant les échanges et l'influence dans le sens contraire, l'ouverture à Kribi formule, en retour, la facilitation de la pénétration des flux importants de produits industriels manufacturés vers ces arrière-pays, qui s'en trouvent désormais inondés. Il faut y voir les ressorts d'une certaine agressivité de la mondialisation sur les territoires qui pose, de façon sous-jacente, la question de leurs réponses : résistance (préservation par exemple des ressources forestières et du patrimoine socioculturel - des pygmées Baka -) ou changement social ? Authenticité ou compromis social ? Dans tous les cas, les rapports de force qui vont naître structurent l'affrontement entre le global et le local.

Par là même, le projet de fer Mbalam-Nabeba démontre toute sa dimension multi-scalaire par cet emboîtement complexe qu'il projette entre le local et le global, entre territoires nationaux, régionaux et locaux. Par les aménagements envisagés les trajectoires socioéconomiques des territoires des régions traversées s'en trouveront certainement bouleversés par l'ouverture à l'économie maritime qu'il implique.

Discussion : projet de chemin de fer Mbalam-Nabeba, quelles perspectives d'aménagement durable du territoire dans les marges Sud-Est Cameroun ?

Ces dernières décennies les ressources minières participent de la meilleure focale d'appréciation des jeux et enjeux géostratégiques par l'entremise des

compagnies minières multinationales (Thomas, 2013 ; Pitron, 2012 ; Union Africaine, 2009 ; Commission européenne, 2008). Les ressources s'ameublissent dans un contexte mondial actuel marqué par une forte demande portée par la Chine. L'exploitation minière est une activité primaire importante au centre du processus d'industrialisation des pays développés et en développement.

Aujourd'hui plus qu'hier, les ressources sont, d'une part, au cœur des débats et stratégies de développement des grandes puissances (Blanchard et al., 2010 ; Barreau et al., 2013 ; République Fédérale d'Allemagne, 2013), des pays en voie de développement comme le Cameroun (MINEPAT, 2020) des puissances émergentes (Chine, Brésil, Inde, Afrique du Sud,...), d'institutions financières internationales (Banque Mondiale) et d'institutions continentales : Union Africaine et Union Européenne (Union Africaine, 2009 ; Commission européenne, 2008). D'autre part, elles jouent un rôle prépondérant dans la dynamique des relations commerciales Nord-Sud et même Sud-Sud et alimentent, par endroits, des conflits (International Alert, 2009 ; Triest, 2012 ; Thomas, 2013). Par des aménagements qu'elles impliquent, les activités minières participent enfin à des transformations radicales des territoires et constituent, par là même, l'un des postes d'observation privilégiés à partir duquel interroger les modalités d'aménagement des territoires.

Dans le contexte de la sous-région Afrique centrale, on aurait pu s'attendre à ce que les institutions communautaires à l'instar de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) ou la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) jouent un rôle prépondérant dans des projets intégrateurs comme celui de Mbalam-Nabeba. Ce dernier, à partir des hypothèses géologiques sur le gisement de fer transfrontalier, a le potentiel de s'étendre au-delà du Cameroun et du Congo, au Gabon et à la RCA. Malheureusement il n'en est rien dans une sous-région où les égoïsmes nationaux plombent les projets intégrateurs. Il est surprenant de constater que les textes communautaires restent totalement muets sur le principe d'unité de gisement minier quand bien même de nombreux cas de figure de gisements miniers transfrontaliers existent. Sauf à envisager que le code minier sous-régional, en gestation depuis 2016, et toujours attendu, prendra en compte cette disposition essentielle.

Qu'à cela ne tienne, dans le contexte de Mbalam-Nabeba, la question des implications en termes d'aménagement des territoires prend une inscription particulière lorsqu'il s'agit d'analyser, même dans une démarche prospective, les transformations potentielles induites par l'exploitation minière en rapport avec les politiques locales d'aménagement du territoire. La question traîne trois déterminants qui peuvent permettre de mieux appréhender les enjeux. Le premier s'articule autour de la prééminence des enjeux socioéconomiques liés au besoin de désenclavement régional dans le cadre d'un projet qui devrait préalablement mieux appréhender le territoire comme support de planification des activités (Rochefort, 1962). Le second déterminant dénote que la planification en aménagement territorial est très souvent oubliée dans l'articulation des politiques de développement. Les priorités politiques centrées sur d'autres préoccupations s'ajoutent à l'absence de ressources humaines, à la méconnaissance des outils et des enjeux de la planification de l'aménagement durable des territoires.

Le troisième et dernier déterminant combine les deux premiers et relève la jeunesse de la question de l'aménagement du territoire au Cameroun avec la création récente du Ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT). Jusqu'ici, les schémas Régionaux d'aménagement du territoire tardent à être produits. Au

niveau des communes, la question fait encore moins l'objet d'un enjeu fondamental tant elle est souvent ignorée ou effleurée dans les Plans Communaux de Développement (PCD) qui, eux-mêmes, quand ils existent, ne sont jamais appliqués. Conséquence, en l'absence d'un schéma élaboré et prédéfini d'aménagement du territoire national, les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun (Régions et communes) subissent des plans d'aménagements des projets comme celui de Mbalam-Nabeba.

Bien plus, parce qu'il s'agit d'un projet à fort potentiel d'intégration sous-régionale, les instances communautaires (CEMAC et CEEAC) pourraient être étroitement associés à sa planification pour un aménagement cohérent de l'interface frontalier Cameroun-Congo-Gabon-RCA.

En contexte de décentralisation accélérée au Cameroun et de l'essor des enjeux de développement intégré et durable, un projet de fer Mbalam-Nabeba implique d'examiner comment assurer conjointement une structure spatiale durable, un développement global, viable, équitable, rentable et efficace des territoires.

Conclusion

L'examen des modalités d'aménagement du territoire dans le cadre de la lecture emboîtée du développement du projet de fer de Mbalam-Nabeba et la construction du port en eau profonde de Kribi interrogent les logiques qui président aux transformations territoriales des arrière-pays impactés par ce projet. L'analyse peut sembler évidente dans un contexte où l'espace est envisagé comme principale ressource, socle de planification et de répartition des activités humaines. À contrario, l'absence d'articulation politique en matière d'aménagement, tant au niveau national que local, relève d'une constance au Cameroun malgré l'existence d'un ministère dédié. Dans les marges sud-Est du pays, le projet d'exploitation du gisement de fer de Mbalam-Nabeba et son évacuation vers le port de Kribi, réactualisent les enjeux de planification de l'aménagement régional à l'interface frontalier Cameroun-Congo-Gabon et RCA. La perspective en est, avec la construction du chemin de fer de 510 km de Mbalam à Kribi et l'aménagement des routes adjacentes, une réorientation des trajectoires de développement des territoires de la région minière avec Kribi comme futur exutoire

des flux de production. L'exécution des dispositions contractuelles sur la RSE sous-traite aux compagnies minières la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement du territoire ; ce qui montre la faiblesse de l'État dans l'organisation et l'aménagement de ses marges.

La mise en perspective des recompositions territoriales dans le cadre du projet de fer de Mbalam-Nabeba indiquent que le désenclavement des arrière-pays des régions Sud-Est du Cameroun et du Nord du Congo va induire une intensification des échanges avec la côte kribienne. Pour le nord du Congo voire du Gabon, mais aussi probablement les marges Sud-Ouest de la RCA, il y a à envisager que ces régions se détournent du reste du pays au bénéfice du Cameroun marquant ainsi l'entrée des territoires, longtemps isolés, dans l'économie maritime ou côtière à Kribi.

Références bibliographiques

Barreau (B), Hossie (G) et Lutfalla, 2013, Approvisionnements en métaux critiques : Un enjeu pour la compétitivité des industries française et européenne, République Française, Premier Ministre, Commissariat général à la stratégie et à la prospective, Document de travail, 52p.

Belhedi (A), 2010, l'aménagement du territoire, principes et approches, Université de Tunis, 127 p.

Belhedi (A), 2011, Décentralisation, aménagement du territoire et démocratie locale en Tunisie : Défis et enjeux, 157-170, In Ministère de l'Intérieur « La décentralisation et la démocratie locale en Tunisie : Enjeux et perspectives », CFAD, 261p.

Billand (A), (septembre 2012), Facteurs de déforestation, Enjeux d'aménagement du territoire en Afrique centrale ; Communication présenté à la Conférence PFBC, N'djamena, septembre 2012, 43 p.

Blanchard (P), Da Silva (F), Dupont (J), Fautrat (G), Halopeau (B), Lesieur (S), Lkhaoua (P) et Pesesse (E), 2010, Analyse de la stratégie de gestion des matières premières critiques de la France : État des lieux et Analyse, Réseau d'experts en Intelligence Économique (AEGE), 71 p.

BRM, 2015, Kribi la touristique vire lentement vers l'industrielle, Investir au Cameroun, n°42, pp. 8-15.

BRM, 2016, Projet de fer de Mbalam-Nabeba : l'espoir continue de s'éloigner, In « Projets miniers : le point de la situation », Investir au Cameroun, n°48, pp. 10-16

BRM, 2019, La convention minière entre l'Australien Sundance Resources et l'État du Cameroun sur le gisement de fer de Mbalam, est caduque. [En ligne], URL : https://www.investiraucameroun.com/mines/3101-12084-la-convention-miniere-entre-l-australien-sundance-resources-et-l-etat-du-cameroun-sur-le-gisement-de-fer-de-mbalam-est-caduque?utm_source=newsletter_7239&utm_medium=email&utm_campaign=investir-au-cameroun-31-01-2019-mag-n-80-81. Consulté le 20 janvier 2020

Brunet (R) et Ferras (R), 1995, Les mots de la géographie. Dictionnaire critique de la géographie. Doc Française, Bélin.

Buffon, 1855, « Histoire naturelle des minéraux », tomes X et XI, in Littré, p. 87.

Chevalier (M), 2014, Concilier la conservation du patrimoine avec de nouveaux usages dans les aménagements : un pari sur mesures, Mémoire de master en Sciences agricoles, Agro Campus Ouest, 41 p. [En ligne], URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01071303>

Commission Européenne, 2008, The raw materials initiative – meeting our critical needs for growth and jobs in Europe, Bruxelles. [En ligne], URL : <http://ec.europa.eu>

Digard (J-P), 2001, « Pierre Briant ed., Irrigation et drainage dans l'Antiquité, qanâts et canalisations souterraines en Iran, en Égypte et en Grèce. Paris, Thotm Éditions (« Persika 2 »), 2001, 190 p., ill. », Études rurales [Online], 163-164, 2002, Online since 25 June 2003, connection on 19 April 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/126>

Freudenthal (E), 2017, Au Cameroun, des fortunes se font et se défont sur une mine de fer qui n'a jamais produit, le Monde Afrique. [En ligne], URL : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/09/24/au-cameroun-des-fortunes-se-font-et-se-defont-sur-une-mines-de-fer-qui-n-a-jamais-produit_5190533_3212.html. Consulté le 26/09/2017

Institut National de la Cartographie (INC), 2014, Carte administrative du Cameroun (version numérique).

- Institut National de la Statistique (INS), (septembre 2015), Rapport national sur objectifs de développement en 2015, 48 p.
- Laidi (A), (2014, 06 décembre), La carte des richesses naturelles de l'Afrique dévoilée : vers un pillage organisé ? [Vidéo en ligne], URL : <https://www.france24.com/fr/20141206-banque-mondiale-carte-afrique-ressources-gestion-ocde-marches>. Téléchargé le 26 mars 2018.
- Le Berre (M), 1992, « Territoire », in Bailly A.S. et Pumaïn D. (dir.). Encyclopédie de la Géographie, *Economica*.
- Lerat (S), 1969, Les gisements de minerai de fer d'Afrique noire occidentale (Libéria, Sierra Leone, Guinée). In : Cahiers d'outremer. N° 85 - 22e année, Janvier-mars 1969. pp.75-87.
- Marijke (R-W), 2006, Villes fantômes de l'Ouest américain, leur vie, leur mort, leur survie, publication de l'Université de Saint-Etienne, 334 p.
- Ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), 2017a, Élaboration du schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : trajectoire socio-historique et politiques d'aménagement du territoire, Rapport diagnostic, 121 p.
- Ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), 2017b, Élaboration du schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : secteurs économiques et dynamiques spatiales, Rapport de diagnostic, 609 p.
- Ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), 2020, Stratégie Nationale de Développement, 162 p.
- Pesquidoux (de J.), 1925, « Le Livre de raison, i », Coupe de taillis, Plon, 1928. p. 1.
- Pitron (G), 2012, La guerre des métaux rares est déclarée, *terra eco*, n°36 (Enquête), pp. 26-31.
- Pitron (G), 2012, La guerre des métaux rares est déclarée, *terra eco*, n°36 (Enquête), pp. 26-31.
- Pitron (G), 2018, La guerre des métaux rares : la face cachée de la transition énergétique et numérique, éd. Les liens qui libèrent, 296 p.
- Raffestin (C), 1986, Ecogenèse territoriale et territorialité. In : AURIAC F. BRUNET R. *Espaces, jeux et enjeux*. Paris : Fayard & Fondation Diderot, p. 175-185
- République Fédérale d'Allemagne-Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (BMBF), 2013, *Matières premières stratégiques pour l'économie de l'Allemagne, site de haute technologie : Programme de recherche et de développement sur les technologies pour les matières premières*, 55p.
- Rochefort (R), 1962, Problèmes humains de l'aménagement du territoire. In: *Revue de géographie de Lyon*, vol. 37, n°4, pp. 287-311.
- Sundance Resources, 2013, *Projet d'exploitation du Minerai de fer de Mbalam : rapport Environnemental Annuel 2013*, 128 p.
- Thomas (F), 2013, Exploitation minière au sud : enjeux et conflits, *Alternatives sud*, 20, 2013/2, pp. 7-28
- Triest (F), 2011, Initiative sur les matières premières : l'UE dans le jeu d'une nouvelle guerre économique. Quels impacts pour les pays du Sud, Commission Justice et paix belge francophone, 10 p.
- Union Africaine, 2009, *Vision 2050 du régime minier de l'Afrique, rapport d'étude*, 49p.
- Verne (J), 1876, « Michel Strogoff », *Le Livre de Poche*, n° 2034, 1966, p. 118.
- Voundi (E) et Meupiapyie Tchassem (J.F), 2018, Construction du Port de Kribi, dynamique territoriale et risques, 23p. In : Tchindjang M., Steck B., et Bopda A., « Construire la ville portuaire de demain en Afrique atlantique », Éditions ems, Caen, pp. 503-526.